

Le Président



Papeete, le 20 OCT. 2020

N°2242/2020/APF/SG/SAF

Mesdames et Messieurs les agents
administratifs de l'assemblée de la Polynésie
française

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

L'assemblée de la Polynésie française organise par examen professionnel sur épreuves pour l'accès au grade d' :

**Agent de bureau principal ou d'aide technique principal
relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs et des aides techniques
de l'assemblée de la Polynésie française**

L'examen est ouvert : aux agents de bureau qualifiés et aides techniques qualifiés réunissant six (6) années de services effectifs dans le grade au 1^{er} janvier 2020.

La durée de service requise s'apprécie au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement, soit au 1^{er} janvier 2020.

L'épreuve unique aura lieu le vendredi 13 novembre 2020 à 13 heures 30.

Un centre d'examen est ouvert à **Papeete**.

Retrait des dossiers d'inscription :

Les dossiers d'inscription sont à retirer au Service administratif et financier de l'assemblée de la Polynésie :

**Porte 2.01 au 2^e étage de l'immeuble Tetuna'e
Rue du Docteur Cassiau,
Tél : 40 41 63 58**

ou à télécharger sur le site internet : www.assemblee.pf à compter du **20 octobre 2020**.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
AU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER EST FIXÉE AU
vendredi 30 octobre 2020 à 16 heures.

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.



Pour le président,
La 1^{ère} vice-présidente,

Sylvana PUHETINI